

DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2019  
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS  
SUR LE COMPTE DE GESTION 2019

Nombre de membres en exercice	9
Nombre de membres présents	7
Nombre de suffrages exprimés*	8
Votes POUR	8
Votes CONTRE	0
Abstentions	0

\* dont 1 procuration(s)  
Convocation du 14/02/2020  
Séance du 20/02/2020 à 18H30

Délibération N° 1-20/02/2020

Présents : J. LARUE, P-H. CHANAL, F. GARCIA, A. GOLFIER, F. HERPIN  
A. MASSOT, S. VALLOS (7)

Absents/Excusés : V. LOUIS (Maire), S. ELDIN (2)

Procuration(s) : S. ELDIN à F. HERPIN

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de J. LARUE, 1er Adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice **deux mille dix-neuf**, dressé par V. LOUIS, Maire après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, et le compte de gestion du comptable public,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		<b>34 919,33</b>		<b>33 934,19</b>		
Opérations de l'exercice	184 031,77	214 204,14	223 067,87	167 530,57	-	<b>68 853,52</b>
Totaux	184 031,77	249 123,47	223 067,87	201 464,76	407 099,64	381 734,71
Résultat de clôture		<b>65 091,70</b>	<b>21 603,11</b>		407 099,64	450 588,23

Besoin de financement  
Excédent de financement

Reste à réaliser

Besoin de financement  
Excédent de financement  
des restes à réaliser

Besoin total de financement  
Excédent total de financement

<b>21 603,11</b>	au compte 001 Déficit d'investissement reporté
-	au compte 001 Excédent d'investissement reporté
<b>160 164,56</b>	<b>149 621,08</b>

Certifié exécutoire  
Transmis en Sous-Préfecture et publié le  
Véronique LOUIS, Maire



2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide  
d'affecter la somme de  
et de

<b>32 146,59</b>	au compte 1068 Investissement (Excédents de fonctionnement capitalisés)
<b>32 945,11</b>	au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté

3° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

4° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

5° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jour mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations tous les membres présents.

A ST MAURICE D'IBIE, le 20/02/2020  
Le président de séance  
Jean LARUE, 1er Adjoint

*(Handwritten signatures of council members)*

*(Handwritten signature of Jean Larue, 1st Deputy Mayor)*